

► L'EDITO DU PRESIDENT -----

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. En cette période trouble tout est possible.

C'est à la foi inquiétant et galvanisant.

En effet, on se dit que le meilleur, comme le pire peut arriver...

Je suis de ceux qui pensent que le meilleur est devant nous et que c'est le moment de nous donner les moyens de le vérifier en commençant par notre quartier.

Cette année s'annonce constructive notamment grâce aux réunions d'échange « *Café Clerondegambe* », qui seront organisées par notre comité de quartier. Elles permettront d'ouvrir le débat sur les nombreux sujets qui nous préoccupent : le réaménagement de la place Rondelet, la circulation dans le quartier, le patrimoine du quartier, le recyclage des poubelles, le compostage, la future ZAC Nouveau St Roch, le Passage Clémenceau, la Ligne 5 de Tramway, etc...

Nous vous inviterons à y participer et n'hésitez pas à nous faire remonter les problématiques qui vous paraissent les plus importantes.

Nous nous ferons fort de les traiter.

Bref, 2017 est l'occasion de rentrer dans une nouvelle ère et ce sera, de mon vœu le plus cher, «l'ère des possibles».

En vous souhaitant le meilleur!

Bien à Vous.

Adile CHARIF

Président de CLERONDEGAMBE

► TRIER SES DECHETS EN VILLE ---

Ce n'est pas toujours facile de trier ces déchets lorsque l'on habite en ville. Souvent dans le quartier de Clerondegambe nous habitons dans des appartements (pas toujours très grands) au sein d'immeubles d'un certain âge qui n'ont pas

nécessairement été à l'époque réfléchis pour accueillir ne serait-ce qu'une seule poubelle.

Alors deux (avec la poubelle jaune) n'en parlons pas.

La solution plutôt intelligente proposée aujourd'hui par la métropole est de nous proposer de remplir des sacs jaunes en attendant le jour de la collecte. Néanmoins, moi qui trie mes déchets (sans spécialement de zèle), avec un ménage seulement de 2 personnes j'arrive déjà à remplir deux gros sacs jaunes par semaine ... et cela alors même que je vais jeter mon papier/carton/verre/habit... par ailleurs dans les conteneurs prévus à cet effet !

J'ai donc en continu deux gros sacs jaunes, une caisse de papier, un sac de fringues... qui attendent (avec ou sans odeur naissante) dans l'entrée de mon appartement. Pas très joli, pas très pratique.

A mon avis ce genre d'inconvénient doit en décourager plus d'un pour faire un vrai tri efficace. Aussi je me demande donc s'il ne serait pas possible de créer des petits « spots » de recyclage à proximité dans le quartier. Un peu à l'image de ce qui est installé sur la place rondelet (Tri du Verre + du papier) ou sur le boulevard Clémenceau (Verre + fringues) mais y ajouter un conteneur Jaune et un conteneur standard (voir aussi le conteneur à habit, piles, ampoules...) bref un endroit où l'on puisse aller (sans voiture) avec tous ses déchets et les mettre au bon endroit.

Rendre le tri plus facile pour stimuler tout le monde. Et tant qu'on y est rendre les lieux de tri un peu plus jolis pour les faire accepter par tout le monde.

Et vous Clerondegambois, qu'en pensez-vous ? Quelle méthode avez-vous, quelles solutions trouvez-vous ? Un spot de tri dans le quartier à la place d'une place de parking ça vous dit ?

Discutons en ensemble afin de faire avancer les choses !

Un clerondegambois

PS aux colleurs d'affiche : merci de respecter les règles et ne pas recouvrir les conteneurs, vous dégradez NOTRE ville...

► LE PROJET des CHEMINS VERTS -

Un moyen de circuler respirant pour les trajets professionnels et les balades.

Une mise en valeur du patrimoine, des parcs et des jardins de la Ville.

Montpellier est une ville en fort développement économique et démographique. Dans l'optique d'une ville plus respirable et plus attractive, le projet, initié par des associations de quartier telles « Rue Durand » et « Arceaux Vie Active », et développé ici par le Conseil de quartier Centre vise à repenser le cadre de vie du centre-ville et des faubourgs: stimuler le déplacement à pied et à bicyclette, fournir des opportunités de promenade en famille ou entre amis, faciliter la vie quotidienne, et protéger la santé des personnes qui y résident et y travaillent. L'objectif est de créer des axes verts et continus de transports doux et multimodaux, avec comme conséquence directe la réduction des flux motorisés et l'augmentation du transport non polluant et non bruyant, dont la vitesse de déplacement est compatible avec le mouvement piétonnier prioritaire: il s'agit ici de tracés dédiés et sans ruptures tels des trames vertes ou bleues.

Les 15 atouts de la mise en place de chemins verts

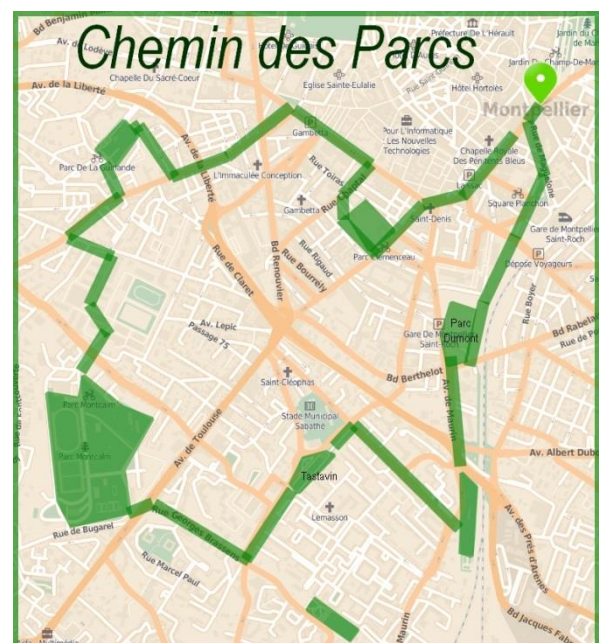
1. Un moyen de circuler respirant pour les trajets professionnels et les balades
2. Des axes facilement accessibles et sécurisés pour les balades urbaines douces des familles avec enfants
3. Des axes facilement accessibles et sécurisés pour les trajets professionnels doux La prise en compte des besoins de populations urbaines sans automobile
4. Un accès facile, bien localisé et sécurisé aux espaces de respiration, de loisir, aux entreprises et aux services administratifs
5. La mise en valeur de points d'attractivité artistiques, naturels et pédagogiques
6. Un lien interactif entre l'Ecusson et les faubourgs
7. Une attractivité résidentielle pour les familles avec des enfants
8. Une attractivité commerciale par l'apport d'une clientèle à mobilité douce
9. Une attractivité touristique
10. Une réponse aux besoins d'autonomie douce
11. Une meilleure qualité de vie et de respiration pour les habitants du Centre par l'introduction de la nature en ville
12. Une contribution à l'initialisation d'un réseau de voies douces
13. Une complémentarité aux transports publics classiques
14. Une alternative aux transports motorisés

Le trajet du chemin vert doit être continu, respirable et sécurisé, accessible à des moyens de déplacement se

basant sur la vitesse des plus fragiles (enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite). Le chemin vert est donc d'abord fait pour un déplacement piétonnier. Il intègre ensuite les vélos sur des axes spécifiques.

Ces chemins s'inspirent de la notion des « trames » vertes ou bleues, qui introduisent la nature en ville et offrent des axes de respiration. Ils intègrent une forte végétalisation et un revêtement de sol « écologique », mais aussi des points d'attractivité d'ordre naturel, convivial, pédagogique ou patrimonial. Ils font l'objet d'un guide distribué à l'Office du Tourisme et d'une application web.

Une fiche d'intention, développée par la Commission Urbanisme du Conseil de Quartier Centre et validée lors de sa plénière du 28 juin 2016, comportait quatre chemins verts. Elle a été adressée aux services de la Ville le 26 juillet. Deux chemins ont été officiellement retenus par M. le Maire Président de la Métropole lors de la rencontre entre le Conseil de Quartier et les services de la Ville du 28 octobre 2016 : le Chemin des Parcs et le Chemin des Eaux. Une fiche projet de chacun de ces deux chemins a été déposée aux services de la ville mi-décembre.

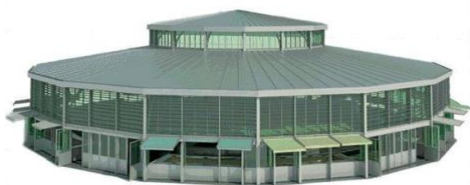


► LES HALLES LAISSAC

Au début du XXe siècle la Tour de la Babote, en retrait de la Croix-de-Fer, est étouffée par l'Hôtel du Nord et sert de support d'information aux Bains Douches



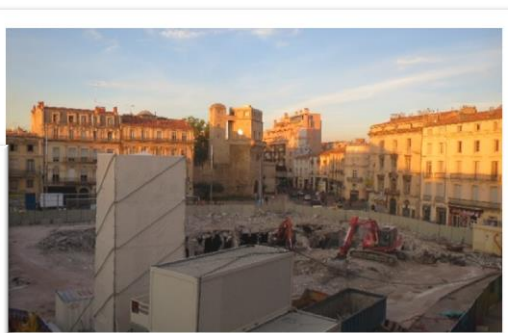
La nouvelle structure



Les concertations à venir sur la fonctionnalité des futurs Halles Laissac, vont jouer un rôle prépondérant dans la vie quotidienne des commerçants et des riverains. En effet, c'est en ce sens que nous déplorons la suppression du parking souterrain des commerçants, qui pourtant était existant et fonctionnel...

Nous espérons que la ville de Montpellier proposera une solution efficace pour palier à cette problématique.

Retour en images sur les travaux



► HOMMAGE

C'est pendant la nuit, chez lui et entouré des siens, qu'il nous a quittés.

A 81 ans.

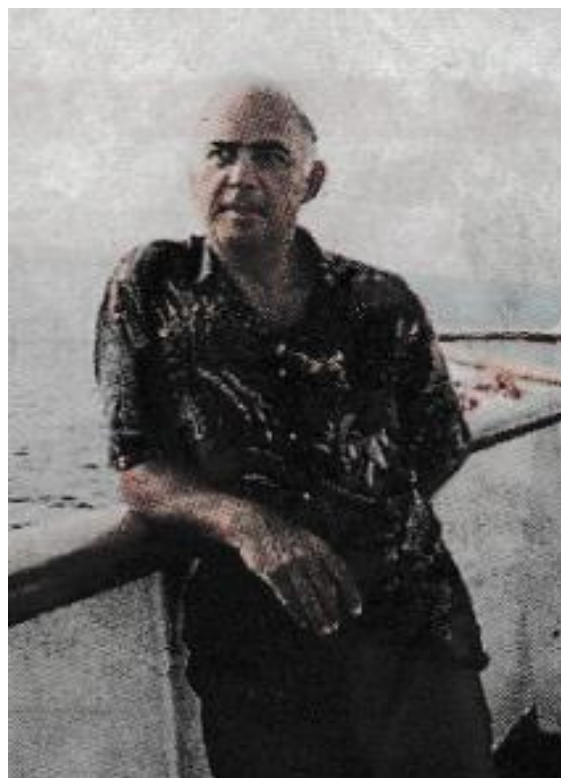
Issu d'une famille d'origine majorquine, installée à Montpellier, il a fait du Dôme un lieu incontournable, depuis qu'il en avait pris la succession en 1965 avec son épouse Colette. Il a été un des premiers à ouvrir son établissement aux expositions d'artistes : un défi réussi et qui s'est transformé, depuis, en une marque de fabrique.

Il était une des figures du quartier Clémenceau-Gambetta. Et certainement de la ville de Montpellier.

Papa Dôme !

Ton ouverture d'esprit et ta culture nous manqueront.

Et ta longue silhouette aussi...



► AGENDA

• Réunions d'échange « CAFE CLERONDEGAMBE » :

- 15 mars : « Notre quartier : un Patrimoine ? », à 18h30, au Dôme ;
- 12 avril : « Recyclage et Propreté », à 18h30, au Dôme ;
- 17 mai : « Quelle ZAC au Nouveau St Roch ? », à 18h30, au Mas Parguel ;

• 28 mai : **Village urbain et Fête des MAMAS avec MamaSOUND et le Studio411**, Parc Clemenceau.

• Juin : **Repas de quartier** organisé avec l'association **PAVE**, Parc Clemenceau.

► BULLETIN D'ADHÉSION 2017

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

TéléphoneE-mail.....

J'adhère à l'Association et règle ce jour ma cotisation:

- au tarif normal 5€
- au tarif réduit (étudiant, demandeur d'emploi) 2,50€
- au tarif de soutien 10€ 15€

Une autre personne de mon foyer (même adresse) adhère avec moi à l'Association et règle ce jour sa cotisation au tarif famille : 2,50€ :

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

TéléphoneE-mail.....

Règlement : en espèces par chèque

Date et signature